

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RESERVES CONT FAITES
Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.
Saumur . . . 30 fr.
Poste : . . . 56
On s'abonne :
A SAUMUR,
Au Bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 SEPTEMBRE 1886

ET LE BUDGET !

On songe au budget pour 1887 ? Le ministre des finances a disparu des vacances parlementaires et ministérielles; on n'entend plus parler de lui. La commission des finances ? Elle s'est formée, sans avoir terminé la rédaction des rapports sur chaque département ministériel. La campagne électorale a interrompu les travaux. On dit bien que la commission va être convoquée pour le 15 septembre. Mais simple question de forme. Les membres de cette laborieuse commission ne se mettent à la besogne avant octobre. Nous toucherons à la fin de l'exercice en cours sans que le prochain budget soit étudié, discuté, voté. On transforme l'expédition des douanes provisoires en règle normale des finances républicaines ? C'est lamentable et d'autant plus fâcheux que le ministre des finances réclame cent cinquante millions pour donner au budget 1887 un équilibre plus ou moins facile. Où trouver ces cent cinquante millions ? Les contribuables commencent à se laisser aller à des charges de plus en plus exorbitantes. Recourra-t-on à une augmentation d'impôts sur les boissons, comme il en a été question ? On reviendra-t-on à réaliser le rêve radical de l'impôt progressif sur le revenu ? La tâche est ardue. Nos républicains ne veulent pas dissimuler au pays. Est-ce pour ce gouvernement, ministres des finances, membres de la commission du budget, au lieu de mettre à profit les séances parlementaires pour préparer la solution de ce grave problème, sans souci des intérêts du pays, flânent à qui mieux mieux, grâce aux traitements que servent les malheureux contribuables ?

Pardon ! Un journal radical rapporte que mardi dernier, il y avait grande affluence de députés au Palais Bourbon. Certains naïfs ont cru à la reprise active des travaux des commissions, ils oublièrent qu'au 31 août la questure délivrait à nos bons députés le mandat mensuel de 750 fr ! Voilà de l'argent bien gagné pendant le mois d'août ?

EDMOND ROBERT.

PROMESSES RÉPUBLICAINES

On lit dans le Français :

« Les instituteurs sont en vacances, et comme le chiffre de leurs appointements n'est pas assez élevé pour leur permettre un séjour aux bords de mer ou un voyage lointain, ils emploient leurs loisirs à se rappeler ce qu'on leur promettait naguère et à comparer les promesses d'antan avec la situation dans laquelle on les laisse. La comparaison ne tourne pas à l'avantage du parti républicain, qui avait fait luire à leurs yeux naïfs les plus merveilleuses perspectives. Aussi remplissent-ils la presse, — la presse radicale et révolutionnaire, — de leurs lamentations. »
« On leur avait dit qu'ils seraient les directeurs intellectuels de la France, et rien ne les empêche de croire que la France tout entière accepte leur direction et qu'ils sont les plus fermes soutiens de notre glorieuse République. C'est bien quelque chose, mais ce n'est pas tout. On leur avait promis ainsi de gros traitements et un avancement rapide; or, on a réduit leurs bien modestes ressources en les privant de petits suppléments qu'ils étaient heureux de toucher à l'église, où ils chantaient, et à la mairie, où ils tenaient les registres de l'état-civil, mais on n'a pas augmenté d'un sou leur traitement. »
« Les malheureux se plaignent, et on leur répond en les priant d'attendre l'époque où, dans le budget, l'ère des excédents aura remplacé l'ère des déficits. S'ils réclament alors l'avancement dont on les leur avait promis jadis, on leur répond qu'ils y ont tous

les droits possibles, mais qu'il se produit peu de vacances, parce que leurs anciens, ceux qui ont peu à peu gagné les meilleures places, demandent en vain qu'on leur règle leur pension de retraite. La caisse est vide. Quand elle se remplira, les vieux pourront obtenir le repos auquel ils ont droit et les jeunes arriver aux belles situations qu'on leur a promises. »

« C'est pourquoi Messieurs les instituteurs n'ont qu'à prendre patience, en lisant dans une bonne traduction les belles pages de Sénèque sur le mépris des richesses; mais qu'ils se gardent bien de méditer sur la nécessité d'une meilleure gestion des finances publiques; cela pourrait les amener à douter de l'excellence d'un régime sous lequel il n'y a jamais d'argent dans la caisse, et, dès qu'ils seraient devenus réactionnaires, toutes les chances d'avancement leur seraient enlevées. »

LES ÉPURATIONS

On sait que les députés de la gauche radicale et de l'extrême gauche ont, en ces derniers temps, adressé au gouvernement plusieurs mises en demeure pour l'épuration des fonctionnaires.
A ce propos il nous tombe sous la main une brochure éditée par la Société des publications libérales républicaines, sous le patronage de MM. Ribot, Léon Say et Barthélemy Saint-Hilaire.
C'est une statistique bien intéressante des épurations accomplies de 1877 à 1882.
Dans l'administration de la justice, les députés républicains ont, de 1877 à 1882, fait révoquer ou déplacer 2,536 juges de paix, sur un nombre total de 2,944; 982 magistrats inamovibles, sur 2,484; et 4,763 membres des parquets, sur 2,448. Il est dit dans cet opuscule: « Toutes ces destitutions ont été exigées par les députés; l'intérêt électoral, la satisfaction des vengeances personnelles et le goût des places avaient prodigué cette prodigieuse épuration. »

Deux mille cinq cent trente-six, sur deux mille neuf cent quarante-et-un !!!
Or, de 1882 à 1886, la machine à épurations n'est pas restée, que nous sachions, inactive.
Il est évident que tout le reste y a passé. Quant aux préfets et sous-préfets, il n'en reste pas un seul du temps du cabinet Waddington.
Tous doivent leur investiture aux cabinets Ferry, Brisson et de Freycinet.
Quelle administration merveilleuse !
Et comment le gouvernement satisfait-il les députés qui réclament encore, à moins qu'il ne mette à la place des juges les voleurs et les assassins, à la place des fonctionnaires les vagabonds et les sans-travail ?
Qu'après cela on compose un nouveau gouvernement avec des retours authentiques de Nouméa, et la vraie République sera bien près de l'état de perfection auquel aspirent les nouvelles couches.

PAUVRES SOLDATS

Pendant que sa grande enquête se poursuit, M. Boulanger se soustrait aux plaintes et aux protestations en allant banqueter et discourir en province, sous le comode prétexte d'inspecter la frontière.
Cela est sans doute plus commode que de veiller à la santé des troupes, que de prendre souci de la vie des hommes.
Si M. Boulanger a ordonné une enquête, la connaissance que nous avons du caractère du ministre clémenciste ne nous laisse aucun doute sur ses résultats.
L'autoritarisme radical du ministre de la guerre se manifestera, en rejetant sur ses subordonnés sa responsabilité personnelle.
Cela est dans la tradition démocratique.
Quoi qu'il arrive cependant, il importe de placer sous les yeux du pays la relation exacte des faits si lamentables qui se sont produits.
A l'enquête ministérielle, dit la Gazette de France, nous opposerons l'enquête que nos confrères de province et nos correspondants

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA TANTE GIRON

Par René BAZIN

« Dans toutes ces vieilles familles, — on pour- rait dire ces vieilles maisons, — de laboureurs, de artisans, plusieurs mêmes très riches. Chez nous, on rencontre une foi vive et éclairée, l'amour du sol, le culte des traditions; le tout bien servi par un bon sens résistant à l'erreur et par un sentiment de l'antique honnêteté de la race. »
« C'est à Craonnais — dont le nom honorifique est d'ailleurs et lent d'allures, n'a pas la tête légère — que le Vendéen, il est comme lui indépendant, reconnaît et respecte trois autocrates: son père et son maître. Hors de là, il ne laisse guère imposer à un uniforme brodé et le plus irrégulier des soldats de la chouannerie. Pour le commander, il lui fallait des chefs choisis et toujours de chez lui. Sitôt le coup de feu, il rentrait à la ferme ou se cachait dans les bois voisins, et laissait pour deux mois, aux mois, dormir sa cerabine. »

Elle dort maintenant pour toujours, enfumée sous le manteau des cheminées, où la légende des grandes guerres s'éveille encore parfois, les soirs d'hiver; et c'est tout ce qui survit de ce temps lointain, car les derniers témoins sont morts, et le costume qu'ils portaient, le pantalon et la veste courte en drap bleu et le large feutre à galon de velours, a peu à peu disparu.
« Quel plaisir charmant était, il y a cinquante ans, la chasse à tir dans ce pays-là ! On y braconnait certes autant qu'aujourd'hui, on n'y chassait guère moins, et les gardes, comme aujourd'hui, ne gardaient rien. Cependant le gibier abondait. Il avait de si belles retraites: les blés noirs, les trèfles, les choux, d'une variété de haute futaie, les haies énormes et fourrées, et surtout les champs de geps. »
« Où sont-ils, à présent, ces genêts toujours verts, qui jetaient dans la campagne, pendant huit mois sur douze, l'étincelle joyeuse et le parfum de leurs fleurs d'or ? C'est un humble arbuste que le genêt; mais, en regardant bien, quelle que soit sa saison, vous trouverez sûrement sur la tige, soit en haut, soit en bas, un bouton qui va s'ouvrir, une petite nacelle prête à tendre sa voile jaune. Et si le genêt se repose, regardez à côté: c'est que la bruyère est rose, c'est que l'ajonc est fleuri. Car le printemps ne quitte pas la lande; il en fait le tour d'un bout de l'année à l'autre, et les paysans, qui

le savent, avaient coutume de dire: A toutes les fêtes de Vierges, le jaguelier fleurit.
« Hélas ! j'ai vu la charrue couler à terre les derniers genêts du Craonnais, il y a quelques années, dans un petit champ qui s'appelle l'Écobu. Je ne passe jamais là sans m'en souvenir tristement. »
« Avec quel battement de cœur un vrai chasseur attaquant ces remises sans pareilles ! Il s'avançait doucement, la main sur le détente de son fusil, tandis que le chien, tournant les touffes, suivait, le nez sur la mousse, une trace encore chaude. Lièvre, perdreau, bécasse, râle, il y avait toujours quelque gibier de choix dans le genêt. Les perdreaux portaient un à un, compagnons gris, compagnons rouges, rasant la fine pointe des balais verts. Quels jolis coups alors ! Beaucoup de chasseurs tiraient bien: ils tiraient si souvent !
« Et puis, le fusil à pierre les avait mis à si bonne école !
« O jeunes gens d'aujourd'hui, qui vous croyez adroits pour avoir atteint quelques perdreaux avec vos mitrailleuses à percussion centrale, pensez à cet âge héroïque du fusil à pierre ! On pouvait être fier alors d'un coup heureux. L'opération n'était pas simple. On pressait la gâchette: le silex frappait l'acier, l'étincelle jaillissait, et, quelquefois, par un heureux hasard, rencontrait la poudre du bassinet; alors si la poudre n'était pas mouillée

par une goutte de pluie ou de rosée, si le choc d'une branche ne l'avait pas précipité à terre, elle prenait feu, et, presque toujours, avec le temps, enflammait la charge. Pendant la durée variable de cette succession d'incendies, il fallait suivre de l'œil la bête qui courait ou qui volait, sans quoi le plomb ne traversait que l'air.
« On se levait à cinq heures, à cinq heures et demie on partait. Le rendez-vous était souvent à deux ou trois lieues; on les faisait à pied; on chassait jusqu'à la nuit, sans autre repos qu'une heure pour dîner d'un morceau de pain et d'un peu de beurre qu'on partageait avec son chien; et le soir, on revenait encore à pied.
« Le régime était rude. Mais que de pièces abattues ! Les carnassières crevaient sous le fardeau. Par toutes les mailles le poil et la plume faisaient saillie: fourrure précieuse et douce aux yeux du chasseur. Trente perdrix n'étonnaient point en un jour d'ouverture. Je vous en prends à témoin. Fauchette, vous qui avez plumé, flambé, fait rôtir ou mis aux choux les perdrix que tuait mon grand-père, en ces temps légendaires, dans le Craonnais giboyeux, avec son fusil en fer aigre.
« Quand il eut nettoyé son arme, mon grand-père songea à rejoindre ses compagnons. Guidé par leurs coups de feu, ils les retrouva comme ils sortaient d'une grande pièce de terre en jachère, couverte de remberge. Le baron Jacques avait tué

particuliers nous ont donné le moyen de poursuivre.

Les détails sont aussi nombreux que précis.

Toute fumeuse qu'elle soit, quand il s'agit de disculper un des siens, la *Lanterne* enregistre cette correspondance qui lui est adressée du Quesnoy :

« J'ai l'honneur de venir vous signaler les faits ignobles qui se sont passés hier. Un bataillon du 4^e de ligne, presque tous réservistes, parti vers six heures du matin, a été mené de telle façon, que trois hommes sont morts (on dit même quatre) et quinze gravement malades à l'hôpital; l'un est mort près de chez moi, dans la rue, le nommé Tissenne; un autre, dans une auberge aux portes de Cambrai, le troisième, trouvé mort dans un fossé près du cimetière, en allant chercher son logement; un de ces malheureux venait de voir sa femme une heure avant, c'est-à-dire en arrivant aux portes de Cambrai. Cette pauvre femme lui offrait sept francs qui lui restaient pour vivre avec ses trois enfants, et il n'en acceptait que trois. Tous ces soldats ont été traités comme des bêtes tout le long de la route, les officiers refusant de laisser monter les indisposés en voiture, ne voulant même pas leur laisser déposer leur fournillement. Tissenne est arrivé traîné par ses camarades; environ 200 de ces malheureux ont été abandonnés à 14 kilomètres d'ici, enfin il en est resté tout le long du chemin. Combien y aura-t-il de morts? Qu'on fasse une enquête sérieuse, on le saura. »

La *Lanterne*, entrée dans la voie des aveux, ajoute :

« Un de nos correspondants nous écrit qu'à Chartres deux hommes du 130^e de ligne seraient morts d'insolation.

« Hier, dans la journée, deux dragons auraient également succombé.

« Malgré la circulaire du ministre de la guerre, une partie exagérée des exercices se fait au pas gymnastique et en plein soleil, sans ménagement pour des troupes qui seraient capables de faire un service si, au lieu de les pousser à fond dès les premiers jours, on les préparait à un entraînement intelligent. »

Il est vrai que dans ses deux affirmations, le journal juif cherche à faire retomber presque uniquement sur les officiers la responsabilité des faits qu'il signale. En cela, pour disculper son ministre, il obéit à la consigne du parti radical.

Le *Moniteur de Saintes* fait le récit suivant :

« Le 123^e régiment de ligne, parti de La Rochelle dans la matinée de dimanche pour Rochefort, a été durement atteint. A quelques kilomètres de Saint-Laurent-de-la-Prée, les hommes accablés par la chaleur tombaient sur les côtés de la route, plus de trois cents étaient incapables de suivre, et M. le colonel du 123^e s'est vu dans la nécessité d'ordonner une grande halte de deux heures et demie à Saint-Laurent. En arrivant à Rochefort, plusieurs soldats ont été transportés à l'hôpital.

« Le lundi, pendant l'étape de Rochefort

ou lapin, et le comte Jules un ramier : tous deux étaient contents.

« Mes amis, dit mon grand-père, il est temps de nous rabattre sur le bourg. Il ne faut pas que ma sœur nous attende.

— Déjà partir ! s'écria Jacques. »

Cette exclamation illumina d'un sourire la figure de mon grand-père. Il était fier de cet élève qui, à cinq heures et demie du soir, en chasse depuis l'aube, ne demandait qu'à marcher encore.

Il se pencha vers lui :

« Écoutez, dit-il, nous pouvons revenir par la Motte-du-Four. Le détour n'est pas long. Il y a là certains marouilliers, et, dans ces marouilliers, certaine bande de molletons... »

Le baron glissa quelques grains de gros plomb dans son fusil, et l'on revint, en effet, par les prés de la Motte-du-Four, coupés, par endroits, de petits marais. Mais les canards étaient aux champs, et les chiens ne levèrent rien dans les roseaux.

Le soleil baissait rapidement dans un ciel très pur. Quand il passa derrière la ligne de peupliers qui bordaient les prés, le feuillage de ces arbres changea de couleur : léger, découpé, frissonnant, on eût dit la chevelure d'une gerbe d'avoine mûre. Plus bas, il y avait un rideau de chênes. L'astre s'abîma dans cette forêt verte : quelques lueurs d'incendie traversèrent encore les branches, puis s'éteignirent. Dès qu'il eut disparu, une brume lé-

gère estompa les coins des prés. On entendait le cri plaintif des sœurs. Les ramiers traversaient l'air à tir d'ailes, le poitrail doré par le couchant.

Bientôt Rosalie, qui guettait le retour des chasseurs par la fenêtre à barreaux de fer de la cuisine, les aperçut au détour du chemin.

« Les voilà, madame Giron, cria-t-elle.

— Combien sont-ils ?

— Quatre, en comptant Baptiste.

— Trempe la soupe, et mets un couvert de plus. »

Mon grand-père, le baron, le comte et le garde entrèrent, en effet, dans la cuisine, unique vestibule des logis d'autrefois.

Au même moment, ma tante Giron sortit de la salle voisine, et vint au-devant d'eux.

C'était une femme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne, forte, avec un visage plein et frais, aux pommettes saillantes, aux yeux gris très fins et fermes, s'animant, tout au fond, d'un reflet de tendresse quand ils regardaient mon grand-père : un ensemble intrépide, actif et franc.

« Ce n'est pas trop tôt rentrer ! dit-elle d'un ton bourru, où l'on sentait plutôt l'habitude de grogner qu'une conviction véritable.

— Ne vous fâchez pas, ma sœur ; voyez : nous rapportons dix-huit perdrix, deux lièvres, un lapin et un pigeon.

— J'aimerais mieux un pigeon de moins et un peu d'exactitude de plus, mon frère.

— Ma seule pièce ! interrompit le comte. »

(A suivre.)

à Saint-Porchaire, la chaleur a encore fait de nouvelles victimes. En arrivant à Saint-Porchaire, le soldat Fréten est mort foudroyé en quelques minutes par une insolation.

« Les voitures d'ambulance étaient garnies de malades ; on a dû requérir d'office deux autres voitures, et, à l'heure où nous écrivons, vingt-trois soldats de ce régiment, atteints de diverses indispositions provenant de la chaleur, sont à l'hôpital de Saintes.

Dans la nuit de lundi à mardi, six ont été amenés de Saint-Porchaire.

« Un soldat a été pris subitement d'une hémorragie nasale qui a inspiré de sérieuses inquiétudes.

« Hier, le bruit circulait en ville que M. le colonel du 123^e de ligne avait infligé à un chirurgien de son régiment, trente jours d'arrêt pour manque de bienveillance à l'égard des soldats.

« Le 123^e de ligne, arrivé mardi matin dans notre ville, est reparti à trois heures du matin pour Pons. »

Voilà, prise sur le vif, et dans sa triste réalité, cette machine si vantée de l'organisation de l'armée démocratique : « Tous soldats ! »

On comprend qu'en présence de cette comédie militaire, si prompt à se métamorphoser en drame, le peuple en ait assez et proteste avec une aussi grande unanimité contre le maintien d'une législation inutilement oppressive.

L'homme qui réformera nos institutions militaires libérera la France d'une lourde charge et sera l'objet des acclamations populaires les plus légitimes.

Aujourd'hui toutefois, en présence des faits que nous signalons, il faut que le chef responsable soit l'objet d'un châtement exemplaire.

Celui que les journaux radicaux s'abstiennent de mettre en jeu, mais celui que la situation elle-même accuse, c'est le général Boulanger.

Il ne lui appartient donc pas de diriger lui-même l'enquête qui le concerne.

C'est au Parlement seul qu'il convient d'examiner les faits, d'envisager les responsabilités et, faisant comparaître devant lui le ministre de la guerre, de le condamner aussi sévèrement qu'il le mérite.

Il ne suffit pas, pour des militaires de cette trempe, que le soldat soit considéré comme de la chair à canon ; depuis les aventures coloniales — et M. Boulanger suit la tradition, — aussi bien au Tonkin qu'en France, le malheureux troupière n'est que de la chair à soleil.

Si la presse n'avait poussé un cri d'horreur aussi spontané, en apprenant avec quelle inhumanité nos régiments étaient conduits aux manœuvres ; si l'on avait protesté avec une aussi grande énergie contre la façon scandaleuse dont nos pauvres réservistes avaient été traités, semés mourants sur toutes les routes de France, M. Boulanger n'aurait en rien modifié ses instructions et nous aurions eu, pour des manœuvres sans portée, plus de soldats sacrifiés que pour une entreprise utile.

C'est assez du Tonkin, mais le Tonkin à l'intérieur, c'est trop ! E. LE FEBVRE.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante de commandant du 4^e corps :

« Lille, 4 septembre.

« Depuis le commencement des chaleurs, huit soldats frappés d'insolation. Quatre sont morts et les quatre autres sont en convalescence. »

Chronique générale.

A rapprocher des optimistes renseignements fournis par M. de Freycinet sur la pacification du Tonkin, la dépêche de l'agence Reuter :

« On vient de recevoir la nouvelle que les indigènes de la Cochinchine du nord et du Szechuen oriental (Chine) se sont soulevés contre les chrétiens.

« Dans la Cochinchine, cinquante chrétiens ont été massacrés, beaucoup de maisons incendiées et de terres pillées. Dans le Szechuen, il y a eu un massacre général des chrétiens ; des villages entiers sont devenus la proie du feu ; et toutes les terres ont été dévastées.

« La résidence du vicaire apostolique a été brûlée avec tout le mobilier et les documents qu'elle contenait.

« Les consuls étrangers n'ont réussi qu'à sauver leur vie. »

On persiste à dire, dans le monde ministériel lui-même, que M. le général Boulanger disparaîtra du ministère avant la fin de l'automne.

ESPIONS ALLEMANDS

Nous lisons dans le *Temps* :

« On a annoncé l'arrestation, à Belfort, d'un colonel allemand qui faisait le croquis des accès du fort de Servance. Cette nouvelle est exacte, mais nous pouvons ajouter que l'officier allemand a été relâché.

« Eh bien ! alors, puisque le fait est exact, que fait-on de la loi sur l'espionnage ?

« Si l'on tient à encourager les espions allemands, il n'y a qu'à continuer. »

Le ministre de la guerre a communiqué la note suivante :

« Le colonel allemand arrêté au ballon de Servance, comme espion, a été relâché sur l'ordre du commandant du 7^e corps d'armée qui, usant de ses droits et de son initiative, a jugé insuffisants les faits révélés contre cet officier, qui était en retraite depuis 1871. »

Nous ne comprenons pas très bien le sens de cette note.

Ce colonel est en retraite depuis 1871. Est-ce une raison pour qu'il ne soit pas un espion ?

M. Chevreul rappelle avec une douce satisfaction ses états de services dans l'armée : il fut longtemps capitaine dans la 42^e légion de la garde nationale.

Après avoir porté l'épée, il ceignit l'écharpe municipale ; il resta maire de l'Hay, près Bourg-la-Reine, jusqu'à la mort de sa femme, qui eu lieu en 1862. L'illustre savant céda immédiatement sa propriété à son fils unique, Henri Chevreul, ancien magistrat, vivant aujourd'hui à Dijon et dans ses propriétés de Bourgogne.

Ce dernier a eu trois enfants :

1^o M. Michel-Eugène Chevreul, qui a épousé une demoiselle Le Compasseur de Courivron, petite-fille du marquis de Courivron, ancien officier supérieur, qui devint membre de l'Académie des sciences et fut le collaborateur de Buffon ;

2^o M^{lle} Marguerite Chevreul, qui a épousé M. Raoul de Loisy, petit-fils de M. Canelet de Loisy, plusieurs fois rapporteur du budget sous la Restauration ;

3^o M^{lle} Sophie Chevreul, qui a épousé M. Raoul de Champ (de Lyon).

Il en est résulté, jusqu'ici, pour M. Chevreul, sept arrière-petits-enfants dont un seul fils de M. Michel-Eugène Chevreul pourra perpétuer son nom.

L'illustre savant aime aussi à rappeler avec quel enthousiasme il fit approuver par l'Académie des sciences et propager au dehors la découverte de la photographie par Nicéphore Niepce. Et pourtant M. Chevreul, le protecteur, le parrain de la photographie, n'avait jamais voulu « poser » devant l'ob-

jectif. Jusqu'en 1883, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 97 ans, il avait résisté. Il finit par céder et voici comment il raconte cette capitulation :

« Je montais en voiture pour me rendre à l'Institut ; un Monsieur m'aborde avec une exquise politesse : — Monsieur Chevreul, vous pouvez me rendre un immense service. — J'objecte l'heure pressante ; il insiste et me demande la permission de m'acompaner dans ma voiture. A peine installé, Monsieur, me dit-il, vous pouvez faire bonjour ou ma ruine ; je suis photographe. — Je bondis ! mais il ajoute : — L'empereur est un vrai savant, qui m'a décoré de l'ordre de la Rose, l'empereur du Brésil, du Brésil, le photographe, tient à avoir votre portrait. — Si je l'exécute, c'est mon avenir assuré. — Au nom de dom Pedro, je cédaï. »

Depuis, M. Chevreul s'est laissé aller à un mode nouvelle et a laissé braquer tous les objectifs sur son noble visage.

UN MEURTRIER DE CINQ ANS.

Mardi, deux jeunes enfants jouaient dans la boutique d'un boucher d'une commune voisine de Tournai.

Tout à coup le fils du boucher, un garçon de cinq ans, dit à son petit camarade : « Sais-tu comment mon papa fait pour tuer les veaux ? Tiens, comme cela ! ». Et l'enfant enfonçait un couteau à lame aigüe, dont venait de se saisir, dans la poitrine de son ami.

Quelques minutes plus tard, le pauvre petit blessé expirait sous les yeux de ses parents, fous de douleur.

A MADAGASCAR

Nous lisons dans les *Tablettes des Deux Charentes* :

« On parle de renforcer le petit corps expéditionnaire de Madagascar, que les maladies ont fort réduit, et que la situation politique dans la grande île rend tout à fait insuffisant. Il se pourrait même que la vision navale fût également augmentée.

« On dit dans les couloirs du ministère que M. Le Myre de Villers aurait quitté Tananarive, non pour rentrer en France, mais pour se rendre à Tamatave, où il serait en sûreté et d'où il pourrait prendre des mesures que comporteront les événements.

« C'est, paraît-il, la lettre extra-diplomatique de MM. Patrimoine et Miot qui aurait été la cause que les affaires se sont gâtées avec la cour d'Emyrne. S'il en est ainsi, faut convenir que les Hovas ont un rôle atout dans leur jeu.

« Quoi qu'il en soit, M. Le Myre de Villers tiendra bon, et son premier soin, croyons-nous, pour agir sur les conseillers de la reine, sera de faire réoccuper Majunga et Vohémar, que nous avons d'ailleurs abandonné sans rime ni raison.

« Bref, la question de Madagascar se rouvre ! »

Ainsi, il ressort de cette note que M. Le Myre de Villers a cru sa position assez délicate pour abandonner la capitale de Madagascar.

Il faudra peut-être avant longtemps commencer la campagne.

Les renseignements ci-dessus sont exacts. On télégraphie, en effet, de Brest, le 4 septembre, et de divers autres ports, que l'ordre a été donné de diriger sur Port-Jervis, pour être embarqués sur la transporteur, des détachements d'infanterie de marine destinés à Madagascar, de façon à compléter l'effectif des compagnies à 130 hommes.

De plus on écrit d'Alger, 31 août : « D'après de nouveaux renseignements, la compagnie d'infanterie envoyée à Madagascar doit occuper particulièrement la baie de Diégo-Suarez, y fortifier et agrandir ses établissements. »

« Un certain nombre de postes hovas sont rapprochés de cette baie. On va y concentrer un certain nombre de forces françaises saines pour parer aux difficultés qui peuvent se présenter. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 septembre. Le marché de nos rentes est très ferme et la hausse se continue : 3 0/0 83.32, 4 1/2 0/0 102.50. Les obligations foncières et communales sont

novembre. Il a nommé, pour présider les assises, M. Giron, conseiller à ladite Cour d'appel d'Angers, et pour assister M. le président, MM. Aubry et Jeanvrot, conseillers à la même Cour.

CONCERT DE LA MUSIQUE DU 435^e DE LIGNE A DOUÉ-LA-FONTAINE.

Le 435^e de ligne est arrivé à Doué vendredi, à midi 1/2.

Le soir, à cinq heures, sur la place du Champ-de-Foire, la musique de ce régiment, sous la direction de M. Elfrigue, a donné un brillant concert.

Les morceaux applaudis ont été : l'ouverture de *Ambassadrice*, d'Auber, une charmante valse de Benoist, la délicieuse polka pour deux pistons, *Merle et Pinson*, que nous avons entendue à Saumur à l'époque du carrousel, et surtout une mosaïque sur *Lakmé*, le brillant opéra de Léo Delibes, arrangée par M. A. Elfrigue, l'habile et sympathique chef de musique du 435^e.

On ne tarissait pas d'éloges, pour ce remarquable morceau, parmi le nombreux auditoire civil et militaire qui entourait les musiciens.

Le général Lourde-Laplace, commandant la 36^e brigade d'infanterie, a adressé ses félicitations à l'auteur.

Une bourse entière d'internat au collège de filles de Saumur est accordée à M^{lle} Gautier (Marie-Louise), née le 5 juillet 1870, à Poitiers.

Le père, marchand de meubles à Poitiers, a sept enfants.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Cartes de circulation à demi-tarif.

M. le ministre des travaux publics vient d'autoriser l'application, à partir du 1^{er} septembre 1886, du nouveau tarif spécial A n^o 3 bis de la Compagnie d'Orléans, pour le transport des voyageurs avec cartes de circulation à demi-place sur toutes les sections de son réseau.

Ce nouveau tarif a pour but de faciliter les déplacements et les voyages d'affaires.

Aux termes du tarif, il est délivré des cartes nominatives et personnelles de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, valables pendant six mois ou un an, et donnant droit de circuler à demi-place sur toutes les sections du réseau, moyennant le paiement préalable des prix indiqués ci-dessous :

	PRIX	
	pour six mois.	pour un an.
1 ^{re} classe,	400 fr.	600 fr.
2 ^e classe,	300 »	450 »
3 ^e classe,	220 »	330 »

En outre de ces prix, il est perçu à chaque voyage, sur le vu de la carte dont doivent être porteurs les titulaires et à laquelle est jointe leur photographie, la moitié de la taxe correspondant au plein tarif pour le parcours effectué, et ce, sans plus de formalités que pour la délivrance d'un billet simple.

Les titulaires de cartes de circulation à demi-place ont droit à une franchise de 50 kilos pour le transport de leurs bagages.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI

Voyages de vacances à itinéraires établis au gré des voyageurs.

L'administration supérieure vient d'autoriser l'application, à partir du 1^{er} septembre 1886, d'un nouveau tarif commun Orléans A n^o 34, Midi N n^o 24, pour voyages circulaires de vacances, en voitures de 1^{re} classe à itinéraires au gré des voyageurs.

La délivrance des billets aura lieu jusqu'au 15 octobre 1886.

Les prix de ces billets sont fixés à raison du parcours total effectué sur les deux réseaux Orléans et Midi, à la condition que ce parcours atteigne au moins 800 kilomètres.

Ils comportent une réduction variant de 22 à 55 0/0 sur les prix du tarif du cahier des charges.

La durée de validité des billets est de 20, 25, 30, 40 ou 55 jours, suivant la longueur des parcours, et ce, non compris le jour du départ.

Des formules de demandes imprimées, avec cartes des parcours au dos, sont déposées dans toutes les gares et bureaux de ville des réseaux des Compagnies d'Orléans et du Midi.

La demande de ces billets doit être adres-

sée à la gare huit jours au moins avant celui du départ.

Par décision de M^{sr} l'Evêque, M. l'abbé Poupard, licencié en théologie, a été nommé vicaire à Varennes-sous-Montsoreau.

Russé. — Le pèlerinage de Russé aura lieu jeudi prochain 9 septembre.

Grand'messe à 10 heures 1/2.

A 2 heures 1/2, vêpres, procession, prédication, vénération de l'antique statue de N.-D. de Guérison et bénédiction du T. S. Sacrement.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Trente-deuxième séance du 5 septembre 1886.

1^o Carabine 6 m/m : médaille, M. Guérin.

2^o Carabine 9 m/m : médaille, M. Guérin.

3^o Pistolet : médaille, M. de Guibert.

Trente-troisième séance au Stand des Récollets, le dimanche 12 septembre 1886, à 4 h. 1/2 du soir. — Tir à la carabine 6 m/m et au pistolet.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

Une bonne nouvelle pour les familles. C'est le 15 septembre que les militaires de la classe de 1884, appartenant aux 20^e et 33^e d'artillerie, à Poitiers, seront libérés.

Le 125^e de ligne, à Poitiers, le 16 septembre.

Les hommes du 444^e de ligne, en garnison à Saint-Maixent, seront rendus à la liberté le 18 septembre ; et ceux de la garnison de Parthenay, le 19 septembre.

Les commis aux écritures, le 28.

Et le 41^e cuirassiers, à Niort, le 26 septembre.

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

Mercredi matin, le sieur Prouteau, marinier à la Ménitrie, en traversant la Loire, aperçut un cadavre que le courant entraînait. Il se dirigea de son côté et le ramena à terre au port Saint-Maur.

M. le docteur Lepage, de Saint-Mathurin, examina le cadavre et constata qu'il avait dû séjourner trois jours dans l'eau et qu'il ne portait aucune trace de violence.

Le noyé paraît âgé de 60 ans environ. Dans ses vêtements, il n'a été trouvé aucun papier pouvant servir à établir son identité. Dans les poches de son pantalon il y avait un porte-monnaie contenant 8 fr. 20.

Voici son signalement : taille 1 mètre 65, cheveux grisonnants, front un peu dénudé, petits favoris un peu rouges et grisonnants, figure rasée depuis peu de jours avant l'immersion ; n'a plus de dents sur le devant de la bouche.

Il était vêtu : d'une blouse coton bleu, pantalon de velours marron à côtes presque neuf, chemise coton à carreaux bleus et blancs, brodequins.

Tous ces vêtements sont déposés à la mairie de la Ménitrie ; mais, en raison de l'état de décomposition du cadavre, M. le maire de la Ménitrie a dû faire procéder sans retard à l'inhumation.

DU DANGER DES HUITRES EN CETTE SAISON

On assure, dit la *Petite France*, que les huitres mises en vente en ce moment sur la place d'Angers sont de mauvaise qualité, et que quelques personnes ont éprouvé de violentes coliques.

Une personne a trouvé dans un de ces mollusques dits « d'Arcachon » un ver, formé d'anneaux, de la longueur d'un fil et ayant 2 centimètres de long.

Avis aux amateurs.

D'un autre côté, le *Patriote* publie la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« Je crois utile de signaler à l'attention du public la mauvaise qualité des huitres qui se vendent depuis quelques jours dans notre ville, et qui ont produit des coliques violentes chez un grand nombre de personnes.

« J'estime que, par le temps de chaleurs torrides que nous traversons, il est prudent de s'en abstenir.

« Veuillez agréer, etc.

» D^r GUIGNARD. »

VINGT-CINQ PERSONNES EMPOISONNÉES AVEC DE L'ARSENIC

On lit dans l'*Avenir de la Mayenne* :

« Un accident terrible vient d'arriver dans le canton du Horps.

« Vingt-cinq personnes ont été empoisonnées par des aliments préparés avec de l'arsenic. Une seule est morte ; les vingt-quatre autres, hommes, femmes et enfants, après avoir été très gravement malades, sont maintenant hors de danger, grâce aux secours immédiats et énergiques qu'elles ont reçus des deux médecins de Javron.

« Voici comment l'accident est arrivé :

« A l'occasion du battage des grains, vingt-six personnes étaient réunies le 30 août à la ferme de la Herpinière, commune de Charchigné, exploitée par le sieur Thomas Bossé, âgé de cinquante-neuf ans.

« Pour faire la cuisine à tout le monde, Bossé avait fait venir sa fille, âgée de vingt-six ans, et qui habite une commune voisine.

« Elle avait préparé pour le souper un ragoût de lard et de pommes de terre ; pour faire la sauce de ce mets, elle se servit de farine qu'elle trouva dans la huche.

« Or, au lieu de farine, elle prit environ 150 grammes d'arsenic que le fermier avait eu l'inexplicable imprudence de déposer dans ce meuble et dont la malheureuse fille ignorait la présence.

« L'infortuné Bossé a chèrement payé l'imprudence qu'il avait commise, car de toutes les victimes de cet empoisonnement, lui seul est mort.

« Le parquet de Mayenne, prévenu par dépêche, vers quatre heures et demie du soir, le jour de l'accident, s'est transporté à Charchigné, assisté de M. le docteur Gandais, maire de Mayenne, qui n'a pu que constater le décès du sieur Bossé et déclarer les 24 autres victimes hors de danger.

« Il paraît qu'il existe dans toutes les fermes des quantités plus ou moins grandes d'arsenic que les hongreurs vendent impunément, souvent à hautes doses, pour la destruction des rongeurs.

« M. le procureur de la République a ouvert une enquête pour découvrir et poursuivre non seulement l'individu qui a fourni l'arsenic au malheureux Bossé, mais encore tous ceux qui seraient trouvés vendeurs ou détenteurs de ce terrible poison. »

Publications de mariage.

Elphège Chemineau, négociant, et Maria-Adrienne Guillemet, sans profession, tous deux de Saumur.

Vincent Cesbron, employé de chemin de fer, et Marie-Augustine Gaudray, couturière, tous deux de Saumur.

François-René Brangeon, sans profession, de Saumur, et Marie-Agathe Griffon, sage-femme, de la Tessoualle.

Lucien-Ernest Broisier, menuisier, et Madeleine Pichery, couturière, tous deux de Saumur.

Jean-Baptiste Jamain, coiffeur, et Adèle Huard, domestique, tous deux de Saumur.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 1 fr. 30 le litre ; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

LAUDUN (GARD). — « Je souffrais de la constipation et de manque d'appétit ; vos Pilules suisses à 1 fr. 50 m'ont fait tellement de bien que je vous prie de le publier où vous voudrez, pour exemple ; aujourd'hui je suis complètement guéri. A M. Herzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. E. MERCIER. » *Légalisation de la signature par M. le Maire de Laudun.*

Marché de Saumur du 4 Septembre

Blé semence (l'hect.)	—	Huile de noix.	50k.	125	—
Blé nouveau (l'hect.)	17 75	Graine de trèfle	50k.	—	—
From. 1 ^{er} q. l'h.	77k.	— luzerne.	50k.	—	—
Halle moyenne, 77k.	17	— de lin.	50k.	—	—
Seigle	75k.	10 50	Foin (la charr.)	780k.	60
Orge	65k.	10 25	Luzerne	—	50
Avoine	50k.	9	Paille	—	780k.
Fèves	75k.	11	Amandes en c.	50k.	50
Pois blancs	80k.	24	— cassées	50k.	—
— rouges	80k.	20	Cire jaune	50k.	180
Colza	100k.	—	Chanvres 1 ^{re} qualité.	—	—
Chenevis	50k.	—	— 2 ^e	—	—
Farine, culas.	157k.	48	— 3 ^e	—	—

PAUL GODST, propriétaire-gérant.

Nouvelles militaires.

LE SALUT AU DRAPEAU

Il est inexact que, sur des instructions données par le général Boulanger, le salut au drapeau devant les personnages officiels ait été supprimé.

LE CHANT DES GIRONDINS

Un prochain décret fera adopter pour l'armée, comme refrain du drapeau, le chant des Girondins : *Mourir pour la patrie*.

Les paroles de ce chant sont de MM. Alexandre Dumas et A. Maquet. Il était inséré dans le *Chevalier de Maison-Rouge*. La musique a été composée par M. Varley, le père de l'auteur des *Mousquetaires au combat*.

LE CHEVAL DE PUR SANG

Il serait question, dit la *France militaire*, d'admettre, dans une plus large mesure, le cheval de pur sang dans la remonte des officiers de cavalerie.

Actuellement, quelques rares privilégiés ont, grâce à leur fortune, acheté des chevaux de pur sang dans le commerce et les ont acceptés comme chevaux d'armes par commission de remonte des régiments, obtenant une réduction sur le remboursement du prix d'achat lorsque ce prix dépassait le maximum fixé par le ministre.

Pour que tous les officiers désireux de posséder un pur sang puissent avoir cette prime et agréable satisfaction, on créerait un comité spécial d'achat qui visiterait les écuries d'entraînement de France, et, au besoin, l'Angleterre.

Nous reviendrons, sous peu, sur cette intéressante question, dont l'heureuse solution peut que causer un vif plaisir à nos officiers et vigoureux officiers de cavalerie. On doute que l'initiative de cette bienveillante mesure appartienne au général L'Hôte, sympathique directeur de la cavalerie, et lui-même un fin et brillant cavalier.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

On annonce que le Conseil municipal de Saumur est convoqué pour jeudi soir afin de procéder à la nomination de la municipalité.

Le bruit court en ville que l'écharpe doit être offerte de nouveau à M. Combier. Ce serait une sorte de maire *in partibus*, des chefs majeurs retenant M. Combier loin de Saumur.

En outre, oserait-il accepter, lui qui n'a pas encore eu une voix de condoléance au jour de la nomination de M. Vinsonneau ?

Une compagnie du 2^e pontonniers est arrivée aujourd'hui, à 14 heures 1/2, venant de Loudun, et se rendant à Angers. Le public se demandait pourquoi ce détachement laissait ainsi route trois jours après le passage de la colonne principale.

AVIS AUX CANDIDATS POUR LE VOLONTARIAT

Le minimum des points pour l'épreuve écrite de l'examen du volontariat est, comme nous l'avons dit dernièrement, de 500 pour la dictée et 500 pour les problèmes, soit un total de 1000 points.

COUR D'APPEL D'ANGERS

M. le premier président a fixé l'ouverture des assises du 4^e trimestre 1886 au lundi 15

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
En totalité ou par lots,
UN TERRAIN

Propre à bâtir.
D'une contenance de 4,000 mètres environ,
Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Sise rue du Temple, n^o 17,
Composée : au rez-de-chaussée, d'une salle à manger, cuisine, grand bûcher; au premier étage, d'un salon, 2 chambres à coucher à feu, grands cabinets de toilette; au second étage, de chambre à coucher à feu; mansardes de domestiques, greniers.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire, ou à M^{me} GRILLE, au couvent de Sainte-Anne, près Nantilly. (437)

A VENDRE par adjudication volontaire, en l'étude de M^e LEMÉE, notaire à Saint-Malo, le lundi 27 septembre 1886, à 2 heures, la

TERRAINE DE COLOMBIER

située en la commune de Paramé, à 5 kilomètres des villes de Saint-Malo et Saint-Servan, et à 3 kilomètres de la plage de Paramé, comprenant beau Château moderne, style Renaissance, à tourelles. — Parc clos de murs, trois fermes d'un revenu de 6,000 fr. Tous ces biens sont d'un seul tenant et forment une très-belle propriété d'une contenance totale de 33 hectares 64 ares.
Mise à prix..... 200,000 fr.
Facilité de traiter avant l'adjudication.
S'adresser audit M^e LEMÉE, qui enverra la photographie du château sur demande. (610)

A VENDRE

A L'AMIABLE,
LA COUPE
DU
PELVENEAU

Contenant 19 hectares 44 ares 74 centiares, dépendant de la terre de Brézé.
S'adresser aux gardes de la terre de Brézé pour visiter la Coupe, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

A VENDRE

GRAND CHOIX
D'OBJETS MOBILIERS
De toute sorte.
Prix avantageux.
S'adresser rue de Visitation, 16.

Offres et Demandes

Un MILITAIRE, libéré du service, demande une place de **cocher**. Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE MERCERIE demande une **employée** intelligente et une **débutante**.
S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une **comptabilité**.
S'adresser au bureau du journal.

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un **second clerc**. (584)

Un MÉNAGE demande à se placer de suite, le mari **cocher** et la femme **cuisinière**.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour l'île de Trèves, près Saumur, un **garde** ayant quelques connaissances du cheval.
S'adresser au bureau de l'Usine à gaz. (596)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR
COUVERTURES EN ARDOISES
Nouveau système perfectionné
Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,
Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul fabricant
Quai Saint-Nicolas, n^o 13,
à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays du production des bois du Nord et de Canada. (904)

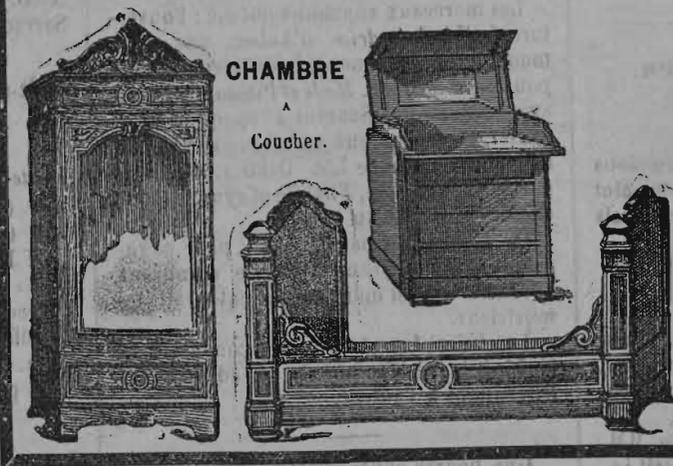
AU PALAIS DES MARCHANDS

RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79
ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maîtres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures
Lingerie — Sièges — Tentures
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,
Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.

Vins blancs des Côtesaux à 70, 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 70 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

Médailles d'Or

10 Diplômes d'Honneur 10

Exiger le fac-simile de la signature J. v. Liebig

Partout où la viande fraîche est difficile à obtenir ou trop chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation instantanée de bons bouillons sains et réconfortants, des sauces, des légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment.

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

Saumur, Imp. d'P. Godet.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÉRAIRES

RUECHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUECHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR

AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BASQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{me} V. Lardoux, coutelier et bandagiste.

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Purification — Prix modéré

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS

STATIONS	SAUMUR		MONTREUIL-BELLAY		THOUARS	
	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	8 34
Saumur (état)	2 68	6 50	8 28	10 30	1 53	8 30
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	8 43
Varr.-Chacé	»	7 10	8 48	10 52	»	8 49
Brézé s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11 10	»	8 56
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	9 08
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 14	2 22	9 07
Thouars...	2 57	8 06	»	11 57	2 41	9 22
Loudun...	»	8 09	»	3 16	3 3	9 52

SAUMUR (ÉTAT) — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	SAUMUR (ÉTAT)		MONTREUIL		DOUÉ	
	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin
Saumur (orl.)	6 54	»	8 34	»	6 22	8 57
Saumur (état)	6 50	8 28	8 30	10 05	6 28	9 07
Nantilly	7 04	8 37	8 43	10 18	6 35	9 16
Montreuil (a)	7 31	9 19	9 08	10 46	6 44	9 26
— (dép.)	7 34	9 35	»	10 46	6 58	9 45
le Vaudelnay	7 45	9 46	5 11	10 28	7 35	10 29
Baugé...	7 56	9 46	5 20	10 45	7 49	10 49
Doué...	8 05	10 03	5 27	10 54	7 48	10 52

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	SAUMUR		BOURGUEIL	
	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur...	8 21	»	8 20	12 18
Port-Boulet	8 56	3 10	8 30	12 30
Bourgueil...	9 07	3 23	7 40	12 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	SAUMUR		PORT-BOULET		CHINON	
	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir
Saumur...	»	9 26	4 34	»	7 43	4 41
Port-Boulet	8 40	12 20	6 40	»	8 10	6 43
Chinon...	9 04	12 50	6 24	»	9 04	7 06

SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR

STATIONS	SAUMUR		VERNANTES		CHATEAU-DU-LOIR	
	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin
Saumur (orl.)	7 57	1 28	3 04	5 42	10 58	»
Vivry...	8 12	»	3 16	5 54	»	»
Blou...	8 22	»	3 25	6 03	»	»
Vernantes...	8 39	»	3 38	6 14	»	»
Noyan-Méon	9 13	2 16	4 06	6 38	11 44	»
Chât.-d-Loir	10 31	3 08	5 09	7 43	12 33	»

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS

STATIONS	SAUMUR (ORLÉANS)		ANGERS	
	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir
Saumur...	3 08	6 55	9 13	1 21
St-Martin...	»	7 04	9 26	1 33
St-Clément...	»	7 15	9 33	1 40
Les Rosiers...	»	7 23	9 41	1 47
La Ménitrie...	3 31	7 35	9 53	2 03
Angers...	3 58	8 23	10 41	2 40

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS

STATIONS	SAUMUR (ORLÉANS)		TOURS	
	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Omn. soir
Saumur...	3 26	8 21	9 26	12 48
Varennes...	»	8 34	9 37	1 01
Port-Boulet...	3 49	8 45	9 45	1 13
La Chapelle...	»	»	»	»
Langeais...	4 26	9 29	10 09	1 59
Tours...	5 05	10 12	10 40	2 35